

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 24

Votants : 25

L'an deux mil vingt, le 12 novembre à 20 h 15, le Conseil Municipal de la Commune de Créon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans l'espace culturel « Les Arcades » sous la présidence de Mme Sylvie DESMOND, 1^{ère} adjointe.

Présents : Sylvie DESMOND, Stéphane SANCHIS, Mathilde FELD, Manuel ROQUE, Josette BERNARD, Alain ZABULON, Véronique CORNET, Pierre MARCHIVE, Fabienne IDAR, François MONNERIE, Laurence CRASSANT, Alain REY, Aurore DUPRAT, Frédéric GUERIN, Maryne PHILIPPE, Pierre MARTIN, Didier LOUBET, Hervé PHELIPAT, Raquel NIETO JURADO, Yann CHAIGNE, Yoann MALEYRAN, Lydie MARIN, Viviane PREVOST-SERRES, Pascal RAUZY

Absents excusés : Pierre GACHET, Natacha SCHMITTER, Corrine LAGUNA procuration à Josette BERNARD

Mathilde FELD est désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 6 novembre 2020

DELIBERATION N°75-20

Objet : Aide financière de solidarité en faveur des communes sinistrées des Alpes-Maritimes

Considérant les dégâts subis par certaines communes des Alpes-Maritimes entre le 1^{er} et le 3 octobre 2020 lors de la tempête Alex ;

Vu le fond de soutien créé par l'association départementale des maires des Alpes Maritimes pour aider les communes à faire face aux dégâts subis lors de cet épisode climatique ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, accorde une aide exceptionnelle de 2 000 € à cette association.



Fait et délibéré le jour, mois et an que ci-dessus
Au registre sont les signatures

Par délégation du Maire

Pierre GACHET
Maire de Créon

Transmise au Représentant de l'Etat le :

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

Envoyé en préfecture le 19/11/2020

Reçu en préfecture le 19/11/2020

Affiché le

SLOW

ID : 033-213301401-20201112-D75_20-DE

Département de la Mayenne

